

**HST 238 – L'histoire et les musées
Préalables : 24 crédits en histoire
(3 crédits)
Hiver 2023**

Chargée de cours : Marie-Eve Gingras
Téléphone : (819) 821-8000 poste 63264
Disponibilité : sur rendez-vous

Bureau : A4-251
Courriel : marie-eve.gingras@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

OBJECTIFS

Saisir les liens entre l'histoire et les musées ; s'initier aux éléments de base de la muséologie.

CONTENUS

Culture matérielle : objets et artefacts. Histoire et typologie des musées ; leur rôle social, économique, culturel. Fonctions : conservation, préservation, exposition, éducation. L'ethnomuséologie, le patrimoine industriel, les nouvelles muséologies (écomusées). Musées régionaux et tourisme culturel.

CALENDRIER DU COURS

Semaine 1 : 6 janvier	Présentation du plan de cours et des évaluations. Histoire des musées : origines
Semaine 2 : 13 janvier	Histoire des musées (suite) : les musées et la modernité, du cabinet de curiosité aux musées savants. (Bas-Canada, Montréal, Sherbrooke).
Semaine 3 : 20 janvier	Visite du Centre culturel et du patrimoine Uplands*. Lecture : Davalon, Jean, « Analyser l'exposition : quelques outils », <i>Museums.ch</i> , n° 1, 2006, p. 116-125.
Semaine 4 : 27 janvier	Les rôles et fonctions des musées. Introduction à la médiation culturelle.
Semaine 5 : 3 février	Les grands principes de la muséologie ; la muséohistoire. L'histoire dans les musées : Muséologie/Histoire/Diffusion. Les enjeux, limites, compromis de chacun...
Semaine 6 : 10 février	Visite du Musée des Beaux-arts de Sherbrooke*.
Semaine 7 : 17 février	Visite du musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke*.
Semaine 8 : 24 février	La diffusion I. Les types d'expositions, les types de publics, de visiteurs, les moyens, le médium, etc. Pensez l'école au musée. Remise TP 1 (15 %)

Semaine 9 : 3 mars	Semaine de relâche Date limite pour choix du sujet pour le projet d'exposition.
Semaine 10 : 10 mars	La diffusion II. Survol de la conception et de la scénarisation d'exposition. Lecture : Hardy, Isabelle, « Réflexions sur la pertinence du personnage historique dans la médiation du patrimoine », <i>Rabaska : Revue d'ethnologie de l'Amérique française</i> , vol. 11, 2003, p. 57-69.
Semaine 11 : 17 mars	Visite du Musée d'histoire de Sherbrooke et rencontre avec Karine Savary, conservatrice*. Les réserves, la place des objets dans l'exposition (l'heure des choix !) et les défis de la conservation.
Période d'évaluation des enseignements : du 19 mars au 8 avril 2023 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/	
Semaine 12 : 24 mars	Présentation du concept d'exposition (10 %)
Semaine 13 : 31 mars	Sauvegarde et mise en valeur des patrimoines. Rôle des institutions muséales. Exemples du patrimoine industriel à Sherbrooke, de la prison de la rue Winter et du patrimoine immatériel local. Remise TP2 (20 %)
Semaine 14 : 7 avril	Pas de cours. Congé pascal.
Semaine 15 : 14 avril	Le numérique : une avenue incontournable pour les musées ? Lecture : Fourcade, Marie-Blanche, « Partager le patrimoine numérique, construire le territoire en ligne », <i>Muséologies</i> , vol. 6, n° 2, 2013, p. 35-50.
Semaine 16 : 21 avril	L'ethnomuséologie et les nouvelles muséologies. Musées régionaux et survol du tourisme culturel au Québec Lecture : Savard, Meggie, « Les musées en région au Québec : essai de définition », <i>Muséologies : les cahiers d'études supérieures</i> , vol. 6, n° 1, 2012, p. 119-135. Remise travail final (25 %)
Semaine 17 : 28 avril	Examen final (20 %)

* Les adresses des institutions muséales, les confirmations des dates, heures et coûts ainsi que les directives nécessaires à la préparation des visites seront fournies aux étudiants lors du premier cours et/ou au cours précédant la visite, selon les cas.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Aucun ouvrage n'est obligatoire ; par contre, les étudiants doivent s'assurer d'avoir accès aux lectures obligatoires. Ces dernières seront notamment disponibles sur Moodle. D'autre part, les étudiants doivent prévoir un certain montant (environ 25 \$) pour les visites dans les musées prévues à l'horaire. Ces dernières sont obligatoires.

ÉVALUATIONS

Travail pratique 1	15 %
Travail pratique 2	20 %
Présentation du concept d'exposition	10 %
Remise du projet du scénario préliminaire	25 %
Examen de synthèse	20 %
Participation	10 %

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉVALUATION :

Les travaux doivent être dactylographiés à 1,5 interligne pour les travaux courts et à interlignes doubles pour les travaux de plus de 10 pages, et à 12 points. Ils doivent respecter la méthodologie de présentation des travaux universitaires.

Jusqu'à 15 % de la note pourra être retranché pour le français pour un travail et 10 % dans le cas d'un examen.

En cas de retard dans la remise des travaux, 5 % sera retranché de la note par jour de retard. Après 5 jours, aucun travail ne sera accepté.

* Tous les travaux devront être remis en version papier, sauf avec indication contraire.

Les étudiants et étudiantes pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16704-1961>

MESURES D'ACCOMMODEMENT POUR LES EXAMENS (SI REQUIS) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

DESCRIPTIONS DES TRAVAUX

TRAVAIL PRATIQUE 1 (15 %)

À remettre le 24 février 2023.

Travail comparatif de trois institutions muséales québécoises. Vous devez inclure au moins 2 institutions que nous aurons visité. Puisque le Musée d'histoire de Sherbrooke servira d'exemple lors de la séance du 27 janvier (Rôles et fonctions du musée), il peut faire partie des éléments comparés.

En 2 à 3 pages, répondez aux questions suivantes :

- 1- Identifiez et commentez brièvement, pour chacune de ces institutions, les fonctions traditionnelles des musées auxquelles elles répondent.
- 2- Selon vous, pour chacune des institutions, laquelle de ces fonctions priment sur les autres. Appuyez votre affirmation avec au moins un exemple.
- 3- Commentez la manière d'aborder l'objet d'étude dans chacune de ces institutions.

Un texte continu, pour chacune des réponses, est souhaitable, mais l'ensemble n'a pas besoin d'être lié. Une page titre est demandée, ainsi qu'une bibliographie, si nécessaire.

TRAVAIL PRATIQUE 2 (20 %) : Analyse d'une exposition

À remettre au plus tard le 31 mars 2023.

Pour réaliser cette analyse, vous pouvez visiter l'exposition d'un musée d'histoire de votre choix. L'exposition doit être en salle.

3 à 4 pages, en texte continu. Page titre obligatoire, bibliographie au besoin.

Vous devez aborder les points suivants :

- a- Brève présentation du musée
- b- Court résumé de l'exposition
- c- Identification du message et du fil conducteur de l'exposition
- d- Identification du modèle d'exposition retenu et des moyens mis en place
- e- Identification du public cible et du type (des types) de visiteurs visé (s)
- f- Existe-t-il un programme pédagogique pour cette exposition ? De quelle manière s'arrime-t-il à l'exposition ?
- g- Commentaire général étayé (plus que J'ai aimé ou Je n'ai pas aimé...)

Les notes de cours ainsi que les textes de Jean Davalon et Isabelle Hardy vous seront utiles pour orienter votre analyse.

TRAVAIL DE SESSION (35 %) : Conception et scénarisation d'une exposition

Le travail de session comporte deux parties. Il est également demandé que le sujet soit approuvé **avant le 3 mars 2023**.

Une banque de sujets potentiels sera distribuée en classe.

* Le travail de session doit être réalisé en équipe (2 ou 3 personnes maximum).

Concept d'exposition (10 %) : 24 mars 2023

Scénarisation (25 %) : 21 avril 2023

PARTIE 1 : le concept d'exposition

Présentation orale de 8 à 10 minutes (en équipe).

La présentation doit comprendre :

- Brève contextualisation du musée (réel ou fictif)
- Présentation et validation du sujet (pourquoi faire une exposition sur ce sujet, pourquoi il est intéressant et pertinent).
- Approches muséologiques et muséographiques retenues pour aborder le sujet.
- Énonciation du message et de la ligne directrice (fil conducteur) et des sections. Bref résumé pour chacun des éléments (1 ou 2 phrases)
- Public cible
- Un court résumé (style télégraphique) doit être remis au début de la présentation

* Un exemple de concept sera présenté en classe.

PARTIE 2 : la scénarisation (d'une section)

Vous devez choisir une section de votre concept d'exposition et la scénariser. Trois à cinq éléments de communication sont demandés. Chacun doit comprendre :

- Un titre
- Un texte principal comprenant un maximum de 125 mots.
- Un minimum de trois éléments iconographiques avec chacun une vignette de 50 mots maximum.
- Identification du médium utilisé (panneau/bannière, élément audio, élément audio-visuel, etc.)

À l'aide des bases de données des différents musées disponibles en ligne, vous devez choisir **de cinq à 10 objets** qui serviront votre propos. Vous devez valider la pertinence de chacun de ses objets par une phrase. Une courte vignette devra également accompagner chacun des objets.

Le document peut prendre la forme d'un texte continu ou d'un tableau.

* Des exemples de scénarios et de vignettes seront présentés en classe.

EXAMEN FINAL (20 %) : examen de synthèse

L'examen de synthèse comporte 4 questions à développement : l'une est obligatoire et les 3 autres sont au choix (parmi celles proposées). Une liste de questions préparatoires sera remise aux étudiants deux semaines avec l'examen.

Seront notés les éléments suivants :

- Rectitude et pertinence des éléments
- Cohérence du propos
- Respect des consignes (250 à 400 mots par réponse, écriture à la main, double interligne).
- Qualité de la langue (jusqu'à 10 % de la note pourrait être retranchés sur cet aspect).

L'examen final aura lieu en classe et sera répondu dans un cahier-réponse. Aucun matériel ne sera permis.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Étude sur les pratiques muséales en éducation, action culturelle et médiation, Société des musées québécois, 2016, 53 p.

Allard, Michel et Suzanne Boucher, *Éduquer au musée. Un modèle théorique de pédagogie muséale*, Cahiers du Québec, collection psychopédagogie, Les Éditions Hurtubise HMH, Montréal, 1998, 207 p.

Bergeron, Yves, « Le 'complexe' des musées d'ethnographie et d'ethnologie au Québec, 1967-2002 », *Ethnologies*, vol. 24, n° 2, 2002, p. 47-77.

Bergeron Yves, Louise Déry, Luc Dupont, Benoit Légaré, Raymond Montpetit et Bernard Schiele, *Musées et muséologie : Nouvelles frontières. Essais sur les tendances*, Québec, Société des musées québécois et Musée de la civilisation, 2005, 253 p.

- Bergeron, Yves, « Les nouvelles frontières culturelles du Québec : le rôle des musées comme marqueurs identitaires », *Port Acadie*, (13-14-15), 2008, p. 321-333.
- Bergeron, Yves, « La question du patrimoine au Québec. États des lieux et mise en perspective », *Rabaska : Revue d'ethnologie de l'Amérique française*, vol. 11, 2011, p. 7-31.
- Bergeron, Yves, Daniel Arsenault et Laurence Provencher St-Pierre, *Musées et muséologies : au-delà des frontières. Les muséologies nouvelles en question*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 383 p.
- Bergeron Yves et Violette Loget, dir., *Du sens et du plaisir. Une muséologie pour les visiteurs. Musées et exposition selon Raymond Petit*, Paris, L'Harmattan, 2021, 270 p.
- Chassé, Suzanne et Jean-Paul Thomin, « Le caractère touristique des institutions patrimoniales et muséales », *Téoros, revue de recherche en tourisme*, vol. 11, n° 2, juillet 1992, p. 7-12.
- Davalon, Jean, « Analyser l'exposition : quelques outils », *Museums.ch*, n° 1, 2006, p. 116-125.
- Davalon, Jean, « L'écriture de l'exposition : expographie, muséographie, scénographie », *Culture & Musées*, n° 16, 2010, p. 229-238.
- Davalon, Jean, « Le pouvoir sémiotique de l'espace », *Hermès, la Revue*, vol. 3, n° 61, CNRS Éditions, 2011, p. 38-44.
- Drouget, Noémie et André Gob, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, 4^e édition, Les Éditions Armand Colin, Collection U, 2014, 348 p.
- Émond, Anne-Marie, dir, *L'éducation muséale vue du Canada, des États-Unis et d'Europe : Recherche sur les programmes et les expositions*, Les Éditions MultiMondes, Québec, 2006, 292 p.
- Fourcade, Marie-Blanche, « Partager le patrimoine numérique, construire le territoire en ligne », *Muséologies : les cahiers d'études supérieures*, vol. 6, no 2, 2013, p. 35-50.
- Gagnon, Hervé, « Divertissement et patriotisme : la genèse des musées d'histoire à Montréal au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 3, 1995, p. 317-349.
- Gagnon, Hervé, *Divertir et instruire. Les musées de Montréal au XIX^e siècle*, Les éditions GGC, Sherbrooke, 1999, 239 p.
- Gélinas, Dominique, « L'expographie numérique ou la question du 'comment' ! », *Muséologies : les cahiers d'études supérieures*, vol. 6, n° 2, 2013, p. 65-80.
- Hardy, Isabelle, « Réflexions sur la pertinence du personnage historique dans la médiation du patrimoine », *Rabaska : Revue d'ethnologie de l'Amérique française*, vol. 11, (2003), p. 57-69.
- Louvier, Patrick, Julien Mary et Frédéric Rousseau, dir. *Pratiquer la muséohistoire. La guerre et l'histoire au musée. Pour une visite critique*, Athéna Éditions, Outremont, 2012, 271 p.
- Montpetit, Raymond, « Expositions, parcs, sites : des lieux d'expériences patrimoniales », *Culture et musées*, n° 5, 2005, p. 111-133.
- Piché Claude Armand, *La matière du passé. Genèse, discours et professionnalisation des musées d'histoire au Québec*, Les éditions du Septentrion, Québec, 2012, 407 p.
- Poulot, Dominique, *L'Art d'aimer les objets*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2016, 164 p.

Savard, Meggie. « Les musées en région au Québec : essai de définition », *Muséologies : les cahiers d'études supérieures*, vol. 6, n° 1, 2012, p. 119-135.

Schmitt, Daniel, « Apports et perspectives du « cours d'expérience » des visiteurs dans les musées », *ICOFOM Study Series* [en ligne], 43b, 2015, p. 249-261.

Terrisse, Marc, « Musées et visites virtuelles : évolutions et possibilités de développement », *Muséologies : les cahiers d'études supérieures*, vol. 6, n° 2, 2013, p. 15-32.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
